
Ngayokhem 1963-1989

INTRODUCTION

Au cœur du Bassin arachidier, le Sine a depuis longtemps attiré l'attention des administrateurs par ses fortes densités de population (Chap. 1, BECKER *et al.*). Dès les années trente, la pression de la population était perçue comme trop forte. Du fait de la disponibilité de vastes terres dans l'est et le sud du Saloum, un premier projet de déplacement de population fut organisé par l'administration coloniale en 1934-1935. Chaque famille dut fournir un homme adulte pour aller coloniser de nouvelles terres dans le département de Kafrine.

La dynamique de la population du Sine reste assez mal connue. Les Sereer semblent avoir eu dans le passé une fécondité analogue à celle des autres groupes ethniques et une mortalité légèrement supérieure (CANTRELLE *et al.*, 1986). L'importance des migrations sereer est reconnue (Chap. 1, BECKER *et al.*) mais il n'existe pas d'analyse fine des changements survenus depuis l'indépendance (1960), ni d'analyse des facteurs de cette dynamique.

La dynamique de la population de huit villages du Sine, qui forment la zone de Ngayokhem, est suivie en continu depuis décembre 1962 par un groupe de démographes de l'Orstom, en collaboration avec le Bureau national du Recensement du Sénégal (CANTRELLE, 1969). Cette étude, dont l'historique a été retracé en détail (GARENNE, CANTRELLE, 1997), a été conçue initialement pour analyser le plus finement possible la démographie d'une zone rurale à forte densité de population, en l'absence d'un système fiable d'état civil. L'étude comporte en outre un volet migratoire complet, bien que non prioritaire. Il s'agit de dresser le bilan de la dynamique de la population de ces huit villages et analyser les facteurs¹.

1. Les analyses et les données présentées dans cet article se rapportent aux villages dont la liste apparaît en annexe H.

ENVIRONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE

Environnement

L'aire couverte par les huit villages, comme tout le pays Ndiafadj et la majorité du Sine, connaît les plus fortes densités rurales du pays (*Atlas du Sénégal*, pl. 30). En décembre 1962, Cantrelle évaluait la densité de population des 23 villages des seccos de Toukar et Ngayokhem à

98 habitants au km². En 1985, Lombard estimait la densité de population des 30 villages de la nouvelle zone d'étude à 111 habitants au km². La superficie des terroirs des 8 villages est de 43,9 km², ce qui donne une densité de 100 habitants au km² en 1962 et de 135 habitants au km² en 1990, soit une augmentation de 35 % en vingt-sept ans. Notons que ce calcul est basé sur la population résidente au sens du recensement annuel, c'est-à-dire les personnes y vivant la majeure partie de l'année, alors que les villages accueillent en outre, au cours de l'année, un nombre non négligeable de temporaires et de visiteurs. En particulier, la population présente au cours de l'hivernage est d'environ 7% supérieure à celle qui est présente au cours de la saison sèche.

Une partie importante des ressources des agriculteurs sereer provient de la culture du mil et de l'arachide, ainsi que de l'élevage (Chap. 6 et 7). Cette agriculture est soumise à d'intenses aléas climatiques et se trouve particulièrement confrontée à la baisse de la pluviométrie depuis la fin des années soixante (Chap. 3 et 6). Au cours des vingt-sept années de l'étude (1963-1989) il y a eu sept années de sécheresse, qui ont conduit à un sérieux déficit alimentaire : 1968, 1972-73, 1977, 1980, 1983-84, soit environ une année sur quatre, ce qui est commun pour la zone soudano-sahélienne. Les sécheresses de 1972-1973 et 1983-1984 ont été particulièrement dures, car étalées sur deux années consécutives.

L'environnement sanitaire, autre élément important de la dynamique des populations, est relativement pauvre et a aussi varié au cours du temps. L'infrastructure sanitaire est modeste : les huit villages n'ont qu'un seul dispensaire à Ngayokhem, ouvert depuis mai 1983 et ont accès à plusieurs autres dispensaires voisins : Toukar, Dihine, Patar et Niakhar, ainsi qu'aux circonscriptions médicales de Fatick et de Bambey qui ont un petit hôpital et sont situées à environ 25 km des villages. Les épidémies de maladies infectieuses frappent régulièrement la population. Au cours des trente dernières années, les principales épidémies causes de décès ont été dues au paludisme, à la méningite cérébro-spinale, à la rougeole, à la coqueluche, au choléra et à la varicelle. De plus, des épidémies de maladies diarrhéiques (typhoïde, salmonelles, shiguelles, campylobacter, rotavirus, E. Coli, etc.) ont vraisemblablement joué un rôle important, mais n'ont malheureusement pas été identifiées individuellement. Ces maladies affectent surtout les enfants en bas âge, mais le choléra atteint principalement les adultes. En outre, la malnutrition a une forte prévalence, bien que son importance semble diminuer. En 1983-1984, on estimait que 22,6 % des enfants de moins de 5 ans étaient malnutris². Une étude prospective montrait que 68,2 % des décès d'enfants de moins de 5 ans, hormis les nouveau-nés, étaient attribuables à la malnutrition.

2. Le seuil de malnutrition étant défini comme un rapport poids par taille inférieur à la médiane moins deux écarts types des normes internationales.

Ce contexte de fluctuations de l'environnement et des ressources permet d'analyser la réponse à ces chocs des différents paramètres démographiques : natalité, mortalité et migrations³. Comme il apparaîtra dans la suite de l'étude, les changements d'état matrimonial sont un des principaux facteurs des migrations de femmes, la société Sereer étant virilocale.

La surveillance démographique : 1963-1989

La surveillance démographique de la population des huit villages est basée sur le recensement nominatif annuel qui est conduit en général au début de la saison sèche par une équipe d'enquêteurs formés à cet effet⁴. De plus, depuis janvier 1987, chaque concession de la nouvelle zone d'étude reçoit la visite hebdomadaire d'un enquêteur. Le premier recensement annuel a été conduit les 1 et 2 décembre 1962 dans les huit villages de la zone ; le plus récent a été conduit en février 1991. Il n'y a pas eu de recensement en 1967, 1975, 1976, 1979, mais l'observation a été maintenue intégralement, même durant ces années.

Tous les calculs démographiques sont basés sur la notion de population résidente. La population résidente est définie par des règles précises. Le concept de base est que toute personne habitant normalement la zone d'étude, pour laquelle on peut recueillir l'information nécessaire, est considérée comme résidente, qu'elle soit présente ou non lors du recensement annuel. Dans la plupart des cas, la définition ne pose pas de problème. Des règles particulières s'appliquent dans les cas litigieux des migrations temporaires ou de courtes durées.

Il y a cinq cas particuliers :

- Les *noranes*, travailleurs saisonniers de la saison sèche, partent en général entre octobre et décembre et reviennent en juin. C'est le cas des jeunes filles qui vont travailler comme bonne à Dakar. Le retour des bonnes en juin est un événement local. Les *noranes* qui reviennent à chaque hivernage sont considérés comme résidents. S'ils ne reviennent pas, ils sont considérés comme émigrés à la date de leur départ.
- Les *navétanes* qui vont passer la saison des pluies ailleurs, par exemple aux Terres neuves, sont considérés comme résidents, absents pendant l'hivernage. Les *navétanes* qui viennent travailler dans la zone pendant l'hivernage sont considérés comme visiteurs (non résidents). Ils ne figurent donc jamais dans le fichier démographique.

3. L'analyse des fluctuations de la nuptialité, qui serait aussi intéressante, a été volontairement laissée pour une analyse ultérieure.

4. La méthodologie détaillée est expliquée dans un autre document (GARENNE, 1985).

Les maris absents, qui travaillent en ville mais qui ont une épouse résidente sont considérés comme résidents s'ils reviennent régulièrement, par exemple chaque semaine ou chaque mois. Sinon, ils sont non résidents.

Les enfants confiés sont considérés comme résidents dans la famille où ils sont confiés.

Les enfants envoyés à l'école à l'extérieur de la zone sont considérés comme résidents. Les enfants accueillis à l'intérieur de la zone pour faire leurs études, modernes ou coraniques, sont considérés comme résidents.

Du fait du caractère annuel du recensement, les déplacements de courte durée ne sont donc pas pris en compte en général. C'est le cas en particulier des navétanes, auxquels cette étude ne s'adresse pas. Il s'agit là d'une lacune de cet ensemble de données, qui n'avait pas pour vocation l'étude des migrations de travail. Cependant, certains mouvements de courte durée peuvent être rapportés : c'est le cas des mariages qui tournent court très rapidement. Le déplacement de la femme sera compté dans les deux sens si elle rejoint son mari puis le quitte, car tous les mariages sont enregistrés quelle que soit leur durée.

Le seul changement significatif de méthode de collecte des données sur la migration se produisit en janvier 1987 quand les visites des concessions devinrent hebdomadaires. Il est possible que cela ait quelque peu affecté l'enregistrement des déplacements de courte durée. Le nombre d'émigrants au cours des années 1987-1989 était de 7 % supérieur à la moyenne des trois années précédentes (1984-1986); il en était de même pour le nombre d'immigrants (+ 7 %), mais ceci est à replacer dans le contexte de la croissance démographique (+ 2 % par an) et de l'augmentation des flux migratoires depuis 1973. On pourra donc considérer que le changement de méthode n'a pas introduit de biais important dans les estimations, la définition du résident demeurant la même, bien entendu.

TENDANCES

Évolution de la taille de la population

Il n'existe que peu de données anciennes sur les villages de la zone d'étude. De nombreux recensements administratifs ont été conduits depuis le début du siècle et sont toujours conduits

chaque année. Cependant, ils produisent en général une sous-estimation de la population d'au moins 20 %. C'est ce qui semble être le cas. Le recensement administratif de 1972 compte 28 % de moins de résidents dans les huit villages que le recensement démographique. Les recensements administratifs ne seront donc pas utilisés.

Un recensement de bonne qualité, probablement nominatif, fut conduit en 1904 par un administrateur, M. Lefilliatre. Ses résultats, conservés aux archives de Dakar, sont reproduits par BECKER *et al.* (1983). Six des huit villages y figurent nominativement. Quant aux deux autres : Darou, le plus petit des huit villages, n'était pas encore créé et Ngalagne-Kop, le village situé au nord de la zone inondable, avait été regroupé avec le village de Ngayokhem. Le recensement de 1904 décompte 3 632 personnes dans les six villages, valeur proche des 4 379 résidents trouvés par le recensement démographique de décembre 1962, Ceci semble indiquer que la croissance démographique a été très faible entre 1904 et 1962 (+ 3,2 ‰ par an), résultat qui sera corroboré par l'analyse des tendances du mouvement naturel et migratoire, ce dernier ayant été important au cours de la période considérée.

Depuis 1962 au contraire, la croissance démographique a été forte et le taux de croissance s'est accru considérablement (fig. 1). La croissance a été faible entre 1963 et 1967, modérée entre 1968 et 1973, inversée entre 1973 et 1975, rapide et soutenue entre 1976 et 1989. Les facteurs de cette croissance sont analysés en détail.

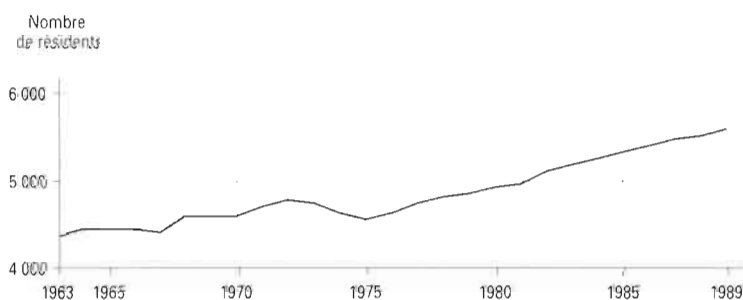


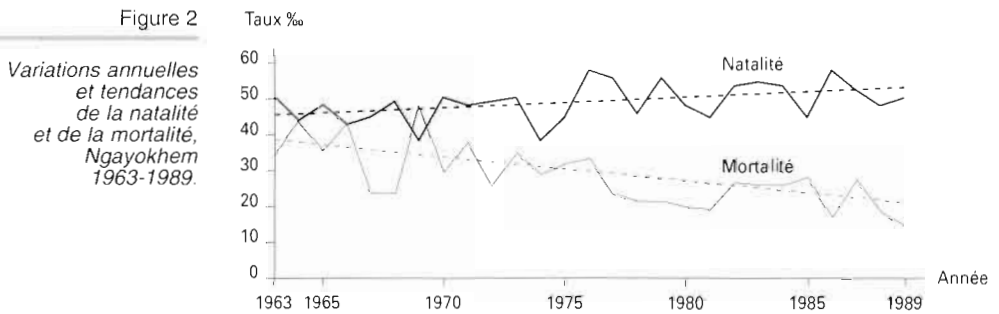
Figure 1

Population des huit villages au premier janvier de chaque année, Ngayokhem 1963-1990.

Tendances de la natalité

La natalité a augmenté sensiblement et assez régulièrement de 1963 à 1987, avec des aléas conjoncturels qui seront analysés plus loin (fig. 2). La natalité a été plus faible de 1988 à 1989, mais il s'agit peut-être d'une baisse aléatoire. Le fait que la natalité ait augmenté

est dû à deux facteurs. Premièrement, la fécondité a augmenté significativement et brusquement après 1973, le taux de fécondité du moment étant de 7,6 enfants par femme en 1983-1987 contre 7,1 pour la première période (1963-1982). L'essentiel de l'augmentation de la fécondité est concentré chez les jeunes femmes qui, en 1983-1987, avaient 0,5 enfants de plus à 25 ans que les femmes des cohortes précédentes au même âge. Cet accroissement de la fécondité était inattendu, car au cours de la même période l'âge moyen au premier mariage des femmes a reculé de 1,5 ans (de 16,6 à 18,1 ans). L'étude détaillée des facteurs de l'augmentation de la fécondité fera l'objet d'une publication séparée, mais il est vraisemblable que le recul du paludisme soit en grande partie responsable de cet effet. L'autre cause de l'augmentation de la natalité est le changement de la structure par âge. La proportion de femmes de 15-49 ans dans la population a augmenté entre 1963 et 1977, passant de 20,9 % à 24,1 %, ce qui rend probablement compte de l'augmentation de la natalité au cours de la première moitié de la période d'étude. Mais cette proportion a baissé ultérieurement et est retombée à 21,7 % à la fin de la période.



Tendances de la mortalité

La mortalité a évolué rapidement au cours de la période (fig. 2). Elle a peu diminué entre 1963 et 1972, puis très rapidement entre 1973 et 1982. Elle semble avoir remonté pendant une courte période, pour diminuer à nouveau après 1985. Le déclin des trois dernières années a été particulièrement fort, car plusieurs médecins à temps partiel sont venus travailler dans la zone d'étude pour réaliser des essais vaccinaux.

Le déclin de la mortalité a été surtout prononcé chez les enfants, mais il a aussi été sensible chez les jeunes adultes et même chez les personnes âgées. L'analyse de la tendance montre que le taux

de mortalité des moins de 15 ans a diminué de 59 % au cours de l'ensemble de la période (1963-1989), la mortalité des 15-59 ans de 30 %, et la mortalité des 60 ans et plus de 10 %.

La tendance générale de la mortalité peut être mise en parallèle avec l'amélioration générale de la santé, et en particulier de l'état nutritionnel, ainsi qu'avec un meilleur accès aux soins. La lutte antivectorielle commence en 1954 dans la région et l'utilisation de la chloroquine se répand dès le début des années soixante. Les vaccinations contre la rougeole apparaissent dès 1966, les soins de santé de base se mettent en place en 1972. Ils seront suivis par les soins de santé primaire en 1979. La circulation des médicaments, et en particulier des antibiotiques, semble s'être accélérée au cours de la période. La baisse rapide de la mortalité chez l'enfant semble due en partie au recul du paludisme très net après 1972 et le retour de cette même maladie est probablement responsable du regain de mortalité chez les enfants entre 1980 et 1982. L'incidence de la rougeole a baissé après la mise en place des campagnes de masse, ainsi que les taux de létalité par cette maladie. Au cours des trois dernières années 1987-1989, la mortalité de l'enfant a aussi diminué considérablement pour les maladies diarrhéiques, les maladies respiratoires aiguës et la coqueluche, suite aux interventions spécifiques réalisées.

Tendances des mouvements migratoires

Les mouvements migratoires, vers la zone et à partir de la zone, ont aussi connu des tendances significatives, au travers de fortes fluctuations conjoncturelles (fig. 3). L'immigration a considérablement baissé entre 1968 et 1972, puis elle a connu une période d'augmentation qui a culminé en 1986, avant de diminuer à nouveau en 1988-1989. L'émigration a été en hausse en moyenne depuis 1963, avec cependant un recul relatif au cours des périodes 1967-1971, et 1976-1977.

Synthèse sur les tendances de la dynamique de la population

Pour réaliser la synthèse sur les tendances de la dynamique de la population, un modèle de régression linéaire a été construit dans lequel la variable dépendante est le taux annuel (natalité, mortalité, etc.) et la variable indépendante l'année. Ce modèle permet d'estimer directement les tendances au cours de la période d'étude, indépendamment des fluctuations annuelles. Au cours des vingt-sept années, la natalité a augmenté en moyenne de 15 %, la mortalité a diminué de moitié, l'immigration a légèrement diminué (- 2 %) et l'émigration a augmenté de 10 %. L'impact sur

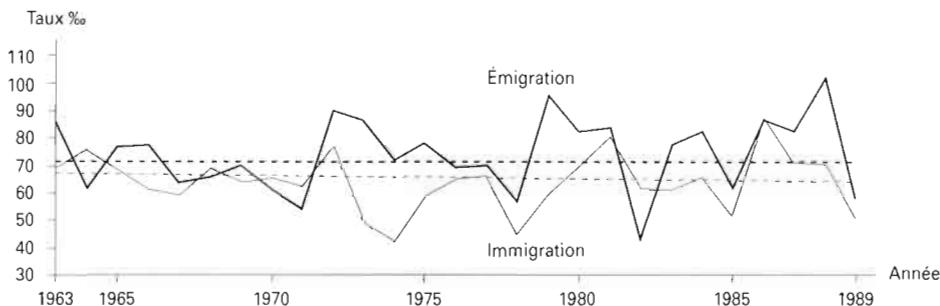


Figure 3

Variations annuelles et tendances de l'immigration et de l'émigration, Ngayokhem 1963-1989.

la croissance de la population a été considérable. L'accroissement naturel a été multiplié par 4, le déficit migratoire par 2, et le taux de croissance de la population, très faible au départ, a été multiplié par 9. Le temps de doublement de la population est passé de trois-cent-dix ans à trente-quatre ans. Le Sine doit donc faire face à une explosion de sa population, probablement sans précédent dans son histoire.

En prolongeant les tendances en amont dans le temps, l'intersection des tendances de la natalité et de la mortalité se situe en 1954 (taux de natalité = taux de mortalité = 44,1 ‰). Cette année est aussi la date du début de la lutte systématique contre le paludisme. Pour le mouvement migratoire, l'intersection des tendances se situe en 1942 (taux d'immigration = taux d'émigration = 65,4 ‰). Certes, il est difficile de donner une interprétation concrète à ces extrapolations car il est possible qu'un excès du mouvement naturel existe déjà depuis 1930, puisque la population augmentait et qu'il n'y a pas d'indication que cela soit dû à des immigrations (BECKER *et al.*, 1987). Cependant, la transition sanitaire n'a commencé à entraîner des conséquences importantes sur la dynamique de la population que *grosso modo* au moment de l'indépendance. Elle est tout près de nous et nous avons assisté à son démarrage.

Le tableau 1 résume les changements relatifs qui se sont produits dans la dynamique de la population :

Tableau 1

Taux moyens selon la période.

Période	Natalité	Mortalité	Immigration	Émigration	Croissance de la population
1963-1967	0,047	0,036	0,067	0,074	+ 0,004
1968-1972	0,048	0,033	0,068	0,069	+ 0,014
1973-1975	0,045	0,032	0,050	0,080	- 0,016
1976-1989	0,052	0,023	0,064	0,074	+ 0,018

La faible croissance de la période 1963-1967 s'explique par la forte mortalité. L'accroissement de la période 1968-1972 est dû à une baisse de l'émigration et à une légère baisse de la mortalité. La régression de 1973-1975 est attribuable à une forte émigration, essentiellement vers les Terres neuves. La période de forte croissance de 1976 à 1989 reflète avant tout la baisse de la mortalité, et dans une moindre mesure l'augmentation de la natalité et des retours, malgré d'importants départs de migrants.

CONJONCTURE ANNUELLE

Variations annuelles de la natalité

Le taux de natalité a été particulièrement bas lors de cinq années ayant suivi une période d'un an ou de deux ans de sécheresse : 1969, 1974, 1978, 1981, 1985 (fig. 2). Le tableau II résume ce phénomène. En moyenne, la natalité après une sécheresse est de 10 % inférieure à la valeur attendue. Ce déficit semble avoir été plus fort lors des périodes antérieures (- 18 % en 1969 et - 21 % en 1974) que lors des périodes ultérieures. Il est peu probable qu'il s'agisse de l'effet de l'aménorrhée de famine. Il s'agit au contraire plus vraisemblablement de l'effet conjoncturel des séparations de couples dues à la migration temporaire d'un des conjoints vers la ville, à la recherche d'un revenu pour faire face au déficit vivrier. Si cette hypothèse est vérifiée, il est compréhensible que les effets des sécheresses ultérieures aient été moins prononcés, du fait de l'aide alimentaire plus importante. De plus, les années de déficit ont été suivies de récupération des naissances (année $t + 2$), ce phénomène étant particulièrement visible en 1976 (+ 18 %) et en 1979 (+ 13 %). Dans l'ensemble, les récupérations ont compensé entièrement les déficits.

Variations annuelles de la mortalité

Les variations annuelles de la mortalité constituent un sujet complexe qui demanderait à être traité en détail par cause et âge. Seuls les principaux résultats liés aux sécheresses et aux épidémies majeures sont présentés. La figure 2 révèle huit années de crise : 1964, 1966, 1969, 1971, 1973, 1976, 1985, et 1987⁵. Les surmortalités de 1964, 1966, 1969 sont probablement dues à de fortes

5. Pour toutes ces années, les différences par rapport à la tendance sont significatives au seuil de $P = 0,05$.

Tableau II

*Relation entre
taux de natalité,
taux de mortalité
et les années
de sécheresse.*

Sécheresse	Ratio du taux de natalité observé à la tendance			Ratio du taux de mortalité observé à la tendance	
	Natalité	Déficit	Récupé- ration	Mortalité	Récupé- ration
Année (t)	Année (t)	Année (t + 1)	Année (t + 2)	Année (t)	Année (t + 1)
1968	1,05	0,82	1,06	0,69	1,44
1973	1,04	0,79		1,15	0,97
1974	0,79	0,94	1,18	0,97	1,10
1977	1,14	0,93	1,13	0,88	0,80
1980	0,98	0,91	1,07	0,79	0,78
1983	1,07	1,03		1,11	1,13
1984	1,03	0,89	1,11	1,13	1,31
Moyenne	1,02	0,90	1,11	0,96	1,07

NB : les années 1973-74 et 1983-84 étant des années consécutives de sécheresse, l'année (t + 2) n'a pas été considérée ici comme récupération pour la première année (1973 et 1986), mais seulement comme année (t + 1) de la seconde année (74 et 84).

épidémies de paludisme. Les années 1973, 1976, 1985 et 1987 sont des années de choléra et de forts pics de mortalité chez l'adulte. Il est surprenant de voir que la rougeole, dont les années de fortes épidémies sont 1963, 1965, 1966, 1978 et 1983, a joué un rôle relativement mineur dans les crises, sauf en 1966, même si cette maladie reste une des principales causes de décès de l'enfant.

Les années de déficit alimentaire n'ont pas connu d'accroissement systématique de la mortalité (tabl. II). Sur les sept années de faible pluviométrie, trois ont eu une mortalité supérieure à la moyenne attendue pour cette année et quatre ont eu une mortalité inférieure. En moyenne, les années de sécheresse ont eu une mortalité de 7,5 % inférieure à la moyenne. Ici encore le paludisme semble avoir joué un rôle majeur. Dans les périodes de sécheresse, la population d'anophèles, le vecteur du paludisme, a des difficultés à se reconstituer et, en conséquence, la transmission du parasite est singulièrement réduite⁶. En revanche, les années 1969, 1975-1976, et 1985, qui font suite à une période de sécheresse, ont eu une mortalité supérieure à la moyenne. Il est vraisemblable que l'on observe ici, en partie au moins, une augmentation de la mortalité par paludisme l'année (t + 1) chez les enfants qui ont été peu exposés pendant les périodes de sécheresse.

Variations annuelles des migrations

Pour être compris, le mouvement conjoncturel des migrations doit être analysé par origine et destination. On verra plus loin qu'il y a trois zones principales avec lesquelles les soldes migratoires sont

6. Une analyse plus approfondie du paludisme et de son rôle dans la mortalité paraîtra ultérieurement.

négatifs, c'est-à-dire où l'on enregistre un excès de migrants partant vers ces destinations par rapport à ceux qui en reviennent : les Terres neuves, Dakar et les autres villes. Le mouvement conjoncturel sera analysé séparément pour ces trois catégories car pour les autres destinations, les départs sont compensés par les retours (fig. 4, 5 et 6) :

Terres neuves - L'émigration vers les Terres neuves a commencé dès le début du projet Koumpentoum-Maka, en avril 1972. Les départs ont été les plus nombreux en 1974, 1976 et en 1979 lors de la seconde phase du projet (fig. 4). Ces pics correspondent aux pics d'arrivées aux Terres neuves (GARENNE et LOMBARD, 1988 ; chap. 8 et 9). Il y a eu en outre un nombre élevé de départs en 1987 et 1988 et, dans une moindre mesure, en 1983 et 1984, qui étaient des années difficiles à Ngayokhem. Les retours des Terres neuves ont aussi connu de sensibles fluctuations (fig. 4). Ils commencent dès 1977-1978, ont un premier pic local en 1981 puis un second en 1985-1986. Ces deux dernières années sont des années favorables, c'est-à-dire à pluviométrie relativement élevée à Ngayokhem. En revanche, il n'y a pratiquement pas eu de retour en 1984, qui était la seconde de deux années consécutives de sécheresse.

Dakar - Les flux migratoires vers Dakar n'ont pas cessé d'augmenter au cours de la période, en partie au détriment des flux vers les autres villes. Leur nombre était faible avant 1967. Depuis 1972, un net pic de départs apparaît après chaque sécheresse. Dakar semble être devenu le premier recours en cas de difficulté alimentaire. Les départs ont été particulièrement forts en 1972-73, 1977, 1980, 1984 et 1988. Ces départs vers la capitale ont été suivis en général de retours importants peu après : en 1971, après les premiers flux de 1968-1970, en 1974-1976, après la crise de 1972-73, en 1981 après la sécheresse de 1980 et en 1986-1987 après la crise de 1983-1984.

Autres villes - Dans les années soixante, les migrations vers les villes secondaires, en particulier Kaolack, Fatick et Mbour, étaient les plus fréquentes. Elles ont, elles aussi, augmenté en volume, mais perdu en importance relative par rapport aux mouvements vers Dakar. Elles semblent jouer le même rôle de recours que les migrations vers Dakar. Les départs ont été plus forts en 1972-73, 1977, 1980, 1983-1984, et 1987-1988. Les retours ont aussi culminé un ou deux ans après les départs les plus importants : 1971, 1976, 1982, 1986.

Le mouvement conjoncturel des migrations semble donc particulièrement sensible aux aléas climatiques.

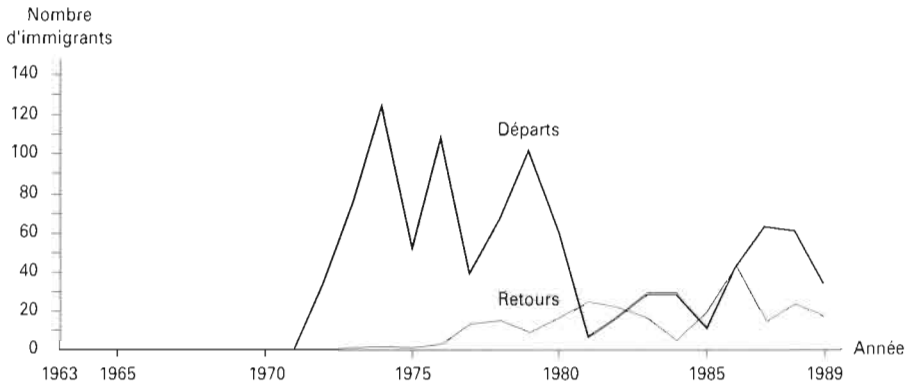


Figure 4

Départs et retours vers les Terres neuves, Ngayokhem 1963-1989.

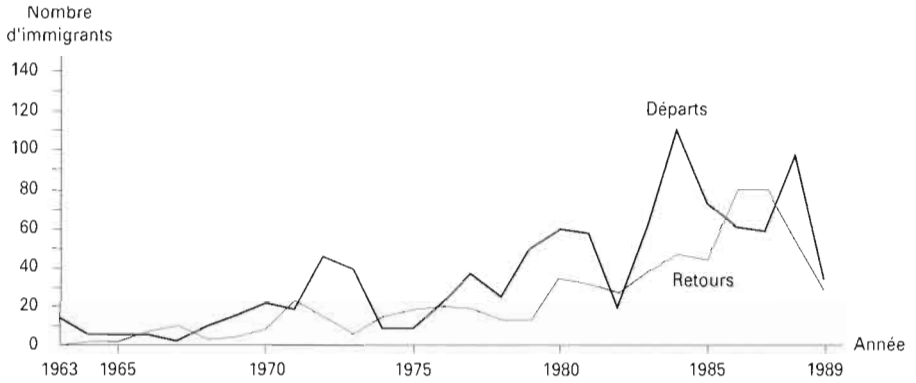


Figure 5

Départs et retours vers Dakar, Ngayokhem 1963-1989.

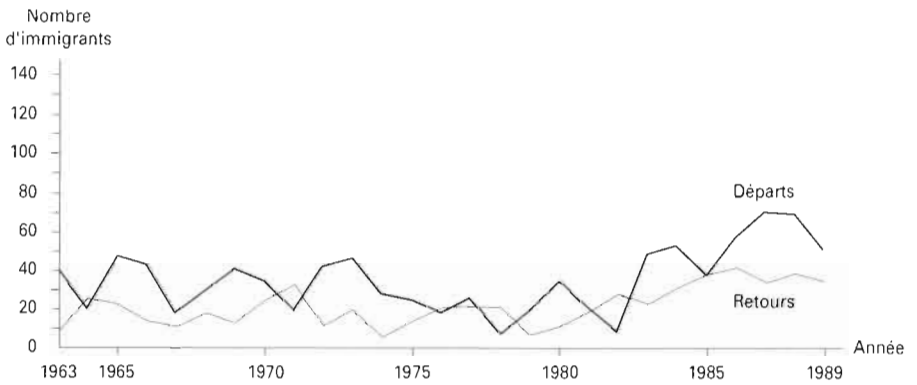


Figure 6

Départs et retours vers les autres villes, Ngayokhem 1963-1989.

CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS

Les migrations peuvent concerner des individus ou des familles, des jeunes adultes ou des ménages complets, des hommes ou des femmes. Elles peuvent être motivées par des changements d'état matrimonial, par une recherche d'emploi ou par des motifs familiaux.

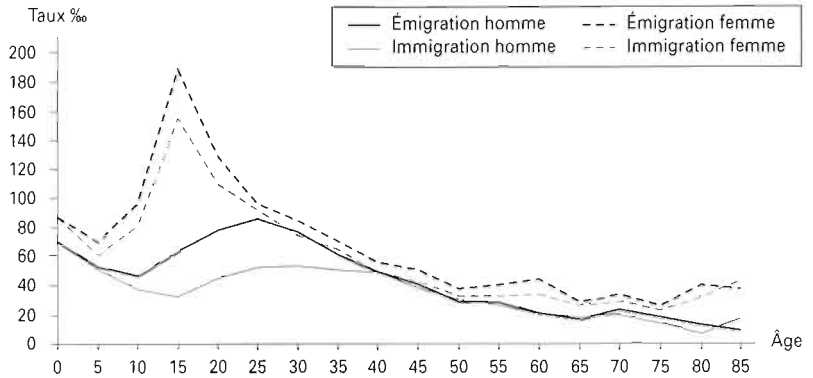
Sexe et âge

La figure 7 présente les taux de migrations par sexe et âge toutes destinations confondues, y compris les destinations proches, la migration étant définie comme le changement de lieu de résidence. Il s'agit de taux pour 1 000 personne-années vécues dans chaque groupe d'âge, qui sont donc indépendants de la structure par âge de la population. Pratiquement à tous les âges, la propension à migrer est plus forte chez les femmes que chez les hommes. Dans le jeune âge, les filles sont plus souvent confiées que les garçons. Puis viennent les migrations associées au premier mariage entre 15 et 24 ans. Aux âges élevés, ce sont les migrations associées aux ruptures d'union, divorce puis veuvage qui sont la principale source de différences entre les hommes et les femmes. Les migrations féminines culminent à l'âge du premier mariage, diminuent par la suite régulièrement avec l'âge et réaugmentent aux âges élevés, du fait des fréquents veuvages. Chez les hommes, les départs sont les plus fréquents à 25 ans, pour la recherche d'un emploi ou d'une terre à l'extérieur de la zone. Par la suite, le taux d'émigration ne cesse de diminuer avec l'âge. Les retours dans les villages ont un maximum à 30-34 ans. Il s'agit de jeunes hommes qui reviennent s'installer et se marier au village. Pour les deux sexes, les taux relativement élevés de migrations des enfants de moins de cinq ans sont surtout dus aux migrations familiales et, dans une moindre mesure, aux enfants confiés après leur sevrage.

Les soldes migratoires en nombres relatifs présentent approximativement le même schéma par âge, mais pas par sexe. Le solde est nul pour les enfants de 0-4 ans, quasiment nul pour les hommes de 40 ans et plus, mais fortement négatif chez les jeunes adultes. Le solde négatif aux âges adultes est nettement plus fort pour les hommes que pour les femmes. En nombre absolu, les huit villages perdent surtout des jeunes de 5 à 39 ans, et plus de garçons que de filles (fig. 7).

Figure 7

Taux de migration,
selon le sexe
et l'âge,
Ngayokhem
1963-1989.

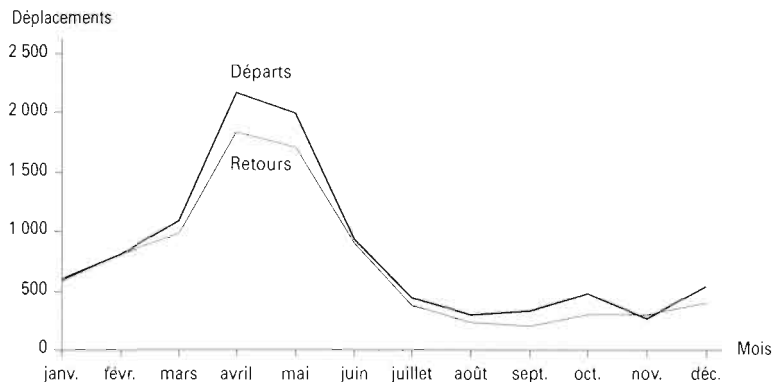


Saisonnalité

La saisonnalité des déplacements est marquée par le rythme de vie saisonnier des Sereer. Les mariages ont lieu dans une large majorité en avril et mai, période où le travail agricole est minimal. Les départs individuels des noranes ont lieu souvent juste après la récolte, entre octobre et décembre. Les départs vers les Terres neuves ont eu lieu en général peu avant l'hivernage, d'avril à juin (il s'agit là des départs définitifs, et non des déplacements saisonniers). En conséquence, les mouvements migratoires, dans les deux sens, ont un maximum en avril et mai et il y a un accroissement des départs en octobre (fig. 8).

Figure 8

Saisonnalité
des migrations,
Ngayokhem
1963-1989.



Origine et destination

Les flux migratoires sereer sont très localisés. En ce qui concerne les flux vers le milieu rural et à partir de celui-ci, il faut distinguer les villages avoisinants, avec lesquels s'effectue l'essentiel de l'échange matrimonial et de l'échange des enfants, ceux du sud du Sine où les terres sont plus abondantes, ceux du Saloum, zone de migrations

privilegiée avant les Terres neuves et enfin les Terres neuves elles-même. Pour les flux vers le milieu urbain, il faut distinguer les villes voisines, Dakar et le Cap-Vert et les autres villes (fig. 9 et 10).

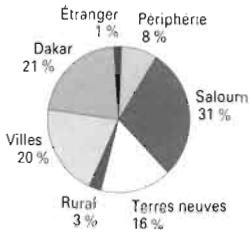


Figure 9

Distribution des flux migratoires (arrivées + départs).

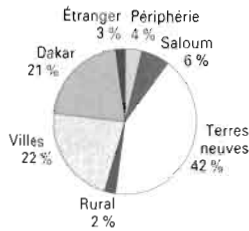


Figure 10

Distribution des soldes migratoires des Sereer dans les régions d'accueil (arrivées - départs).

L'essentiel des échanges migratoires se réalise avec le monde rural et en particulier avec les villages du voisinage (57,5 %), c'est-à-dire ceux des arrondissements de Niakhar, Diakhao et Tataguine (annexe J). Cependant, il s'agit là de mouvements à somme quasiment nulle, c'est-à-dire comportant autant de départs que de retours. Les échanges avec le sud du Sine sont d'un ordre de grandeur beaucoup plus faible (3,3 % des flux) et à somme faiblement négative. Les migrations vers le Saloum sont plus importantes et représentent 12,2 % des flux migratoires. Le bilan global est négatif, c'est-à-dire que le Saloum joue encore un rôle de zone d'accueil pour les migrants. Les flux les plus importants se réalisent avec Gandiaye et Kahone. La zone de Kafrine, lieu du premier programme de migrations organisées, est toujours l'objet de mouvements migratoires, mais à somme quasiment nulle. La zone de Terres neuves, en particulier le périmètre Koumpentoum-Maka, et, dans une moindre mesure, le périmètre de Missirah, joue un rôle moyen dans les flux (6,3 %) mais majeur dans le bilan, puisqu'elle absorbe 41,1 % des flux négatifs et que son bilan migratoire représente la moitié du déficit migratoire de la zone de départ (fig. 9 et 10). Le reste des zones rurales du Sénégal reçoit de faibles flux (1,3 %) qui sont concentrés dans la région de Diourbel.

Les migrations vers l'urbain représentent 17 % des flux migratoires, mais 40,4 % des soldes négatifs et en fait l'autre moitié du déficit migratoire de la zone de départ. La répartition est approxi-

mativement équitable, en volume et en solde, entre Dakar et les villes secondaires. En ce qui concerne les villes secondaires, les principaux flux se font avec Kaolack, Fatick et Mbour, et dans une moindre mesure avec Bambey, Diourbel et Gossas. Les migrations vers l'étranger sont très faibles en volume (0,5 %).

Dans 1,7 % des cas, l'origine ou la destination des migrants n'a pas été relevée par l'enquête démographique. Cependant, il s'agit surtout d'immigrants, ce qui biaise quelque peu l'analyse du solde migratoire.

Migrations individuelles et familiales

Le fichier démographique permet de séparer dans une certaine mesure les migrations individuelles des migrations familiales, bien qu'il n'y ait pas de code prévu à cet effet. Ont été considérées comme migrations individuelles les cas où une seule personne d'une concession migrait au cours d'un mois vers une destination et comme migrations familiales les cas où il y avait au moins deux personnes. Ceci ne reflète qu'imparfaitement la réalité, car il se peut qu'un homme parte en avance, puis que sa famille le rejoigne par la suite, un ou quelques mois après. Dans ce cas, le mouvement de l'homme aura été compté comme individuel.

Les mouvements individuels représentent 48,6 % des flux migratoires mais seulement 32,3 % du solde négatif. La proportion de mouvements individuels varie selon l'origine et la destination. Les départs vers les Terres neuves sont surtout des mouvements familiaux (72,7 %), mais les retours sont surtout des mouvements individuels (59,5 %), souvent des jeunes femmes qui viennent se marier dans le village d'origine de leur famille. Les mouvements vers Dakar, dans les deux sens, sont surtout individuels (64,7 %). Les mouvements vers les villes secondaires, comme les mouvements vers les autres zones rurales, font une part à peu près égale aux déplacements individuels et aux déplacements familiaux.

Motifs et typologie

Tout au cours de la première période de l'enquête démographique (1963-1982), l'enregistrement et le codage des motifs de migration ont été très élémentaires. Ils ont été améliorés au cours de la seconde période (1983-1989), mais n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie sur les motifs réels. Il s'agit donc en général de motifs « déclarés » par la famille. En particulier, une catégorie fourre-tout « motif familial » recouvre une grande variété de situations.

L'analyse des motifs fait ressortir l'importance des mouvements matrimoniaux (fig. 11). Les migrations à la recherche de travail sont en volume beaucoup moins importantes, mais jouent bien entendu un

rôle majeur dans le solde migratoire. Les migrations d'enfants confiés et d'enfants envoyés pour éducation sont d'importance secondaire en volume et s'équilibrent à peu près entre départs et arrivées.

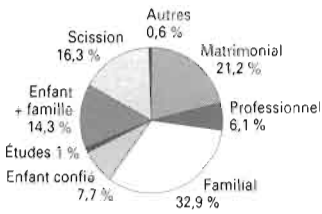


Figure 11

Distribution des motifs de migrations, Ngayokhem 1963-1989.

CONSÉQUENCES ET CONCLUSIONS

Conséquences sur la pyramide des âges

Les conséquences des tendances des mouvements naturels et migratoires ainsi que le caractère très spécifique de ces mouvements selon l'âge sont impressionnantes. La proportion d'adultes en âge d'être actif, c'est-à-dire de 15 à 64 ans a d'abord augmenté au début de la période, entre 1963 et 1977, puis diminué pour retrouver à nouveau son niveau de départ. Le ratio des dépendants⁷ a connu une baisse impressionnante de 1,073 en 1963-1967 à 0,821 en 1973-1977 (- 23,5 %), puis une remontée équivalente par la suite pour atteindre 1,086 en 1988-1989 (fig. 12). Au cours de la période d'étude, le ratio des dépendants a donc été plutôt favorable, mais il est à nouveau élevé, ce qui posera sans aucun doute des problèmes à l'avenir. La récente augmentation est due en partie à l'augmentation de la natalité et en partie aux forts flux migratoires négatifs chez les jeunes adultes.

7. Calculé comme le ratio de la proportion d'individus hors des âges actifs (moins de 15 ans et 65 ans et plus) à la proportion d'individus en âge d'être actif (15-64 ans).



Figure 12

Évolution du ratio des dépendants Ngayokhem 1963-1989.

* Jeunes + vieux par rapport aux adultes 15-64 ans

Migrations saisonnières

L'analyse des migrations définitives, qui déterminent la taille de la population résidente, ne reflète qu'imparfaitement les étonnants mouvements saisonniers et temporaires qui ont lieu, surtout pendant la saison sèche. Ces migrations saisonnières et les voyages très fréquents devraient faire l'objet d'une étude séparée.

Représentativité de la zone

Cette étude présente la dynamique de la population de huit villages du Sine, qui ne comptent qu'environ 5 000 habitants. Il est difficile d'imaginer qu'ils représentent l'ensemble du Sine, encore moins le monde rural sénégalais. Cependant, plusieurs observations peuvent être faites qui permettent de juger de la portée de l'analyse.

Le mouvement naturel semble assez proche de ce que l'on sait de celui de la population du Sénégal. Les taux de natalité et de mortalité sont identiques à ceux de la nouvelle zone démographique, qui comprend 30 villages et compte 25 000 habitants et proches de ceux qui sont dérivés des enquêtes nationales pour les Sereer (GARENNE et VAN GINNEKEN, 1994). De plus, les phénomènes qui ont été mis en évidence (rôle des maladies infectieuses et rôle des disettes), sont probablement représentatifs de cette zone écologique. Mais les phénomènes sont vraisemblablement différents dans les zones du Sahel, plus au nord, dans les zones de forêt, plus au sud, dans les zones à faible densité de population, plus à l'est et dans les zones urbaines.

Le mouvement migratoire n'est bien entendu représentatif que des villages, et probablement assez proche de celui des arrondissements de Niakhar, de Diakhao et de Tataguine. Cependant, l'analyse de l'origine des migrants aux Terres neuves, montrait que déjà l'arrondissement de Niakhar avait envoyé le plus de migrants et qu'il différait en cela des autres arrondissements sereer. On ne sait que peu de choses de l'origine détaillée des migrants vers Dakar et les villes secondaires, mais il est vraisemblable que l'arrondissement de Niakhar joue là encore un rôle privilégié.

Les Sereer auront à relever un défi majeur au cours des prochaines décennies : celui de l'explosion de leur population. À moins d'une transformation radicale des techniques agricoles, ou d'une rapide adoption d'un contrôle draconien des naissances, ils devront recourir de plus en plus à l'émigration pour assurer l'équilibre entre la population et les ressources.

travers
à
champs

Éditeur scientifique
André LERICOLLAIS

Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD
Éditions